A V I S D ' A P P E L A C O N C U R R E N C E

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Mairie – Place de Soneja – 87220 BOISSEUIL
Tél. : 05.55.06.91.06 E-mail : urbanisme@mairie-boisseuil87.fr

Objet du marché

Maîtrise d'œuvre pour la rénovation et la couverture des courts de tennis. Coût d'objectif 254 000 € H.T.

Procédure de passation

Procédure adaptée (Art 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) Le maître d'ouvrage informe les candidats que des négociations sur le montant du forfait de rémunération seront engagées avec le ou les prestataire(s) dont la(es) propositions sera(ont) les mieux-classées à l'issue de la consultation.

Conditions de la participation

En référence aux dispositions de l'article 45 du décret 2016-360, les candidats devront constituer un groupement d'opérateurs économiques conjoints dont le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur public. Le mandataire solidaire du groupement est obligatoirement l'architecte

Celui-ci devra associer à minima les compétences suivantes, la composition de l'équipe et les missions confiées à chaque intervenant étant laissées à l'appréciation du prestataire en fonction de son appréhension de la problématique posée :

- ✓ Architecture
- ✓ Structure et infrastructure
- ✓ Fluides

Contenu de la mission
Se reporter au règlement de consultation

Critères de sélection

Les critères sont pondérés comme suit :

- Valeur technique de l'offre (60 %) avec les 4 sous critères suivants :
  - Moyens humains, expériences et qualifications des intervenants affectés spécifiquement à la mission
  - Méthodologie de la réalisation de la mission
  - Expériences et références de l'équipe en opérations de nature similaire
  - Planning de réalisation prévisionnel
- Prix de la prestation et montant des honoraires (40%)

Le retrait du dossier de consultation

La consultation de cet avis ; le téléchargement du dossier de consultation sont accessibles sur le site http://www.e-marchespublics.com ou communicables sur simple demande auprès des services de la mairie.

Date limite de réception des candidatures

Par voie électronique : se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales de la plate-forme http://www.e-marchespublics.com

Sur support papier : par lettre recommandée avec accusé de réception ou dépôt contre récépissé sous enveloppe cachetée portant la mention « maitrise d'œuvre pour la rénovation et la couverture des terrains de tennis » à l'adresse suivante : Mairie – Place de Soneja – 87220 BOISSEUIL

Date limite de réception : avant le **mercredi 29/03/2017 à 17 heures**

Date d'envoi de l'avis de publication

Le 09/03/2017